

30/08/1789

Création d'un comité.

Dans la maison commune de la communauté de Prayssas, ce jourd'hui trentième août mille sept cent quatre vingt neuf, pardevant nous, consuls de la communauté soussigné ; écrivant notre secrétaire greffier ordinaire, se sont présentés en la présente assemblée les citoyens et principaux habitants composant ladite communauté, auxquels a été représenté que pour maintenir la concorde et l'union qui doit régner parmi les citoyens, il convient qu'il soit procédé à un comité composé de sujets de plusieurs ordres ou corporation, mais qu'avant de nommer lesdits sujets il est de la dernière conséquence de procéder à une nomination de commissaires pour procéder les commissaires nommés, des sujets composant un comité à laquelle nommons de .....procédé comme fait savoir, pour Prayssas, Long de Layrange, Olivié de Lartigue, Mathieu père, Deffieux de Prayssas, ....., Bompert de Bébian, Antoine Tarenque jeune, Antoine Barrat d'Arpens, Péjac de Laparie et Jean Labarthe dit puissan ; pour Gaujac, Jean Dumar cadet..... ; pour Pedegat, Bernard Barrat et Jean Cornier....et, Lusignan-Petit, Jean Olibayron et Jean Salles ; pour Gaujac, Raymond Rigaud et Jean Castan de Laborde ; pour Castillou, Antoine Crudié et Jean Tarenque ; pour Floyrac, Jean Query et Antoine Baille ; pour Lesterne, Bernard rameau et Pierre Dumas dit .....

Lesquels commissaires procéderont de suite à celle des sujets qui doivent faire lesdits comités.

De quoi a été fait et.....la présente délibération qui a été signée par ceux qui le savent non par les autres pour ne le savoir faire, à ce qu'ils ont déclaré.